

# Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite  
(2000-2003)**

**du Collège international des Marcellines**

*Mai 2004*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Introduction**

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège international des Marcellines a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

## **Les indicateurs de réussite**

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

### **La réussite des cours en première session**

Le Collège a examiné la réussite des cours à la première session dans les deux principaux programmes qu'il offre : Sciences de la nature et Sciences humaines. Depuis la mise en œuvre de son plan de réussite, il constate que ses taux de réussite ont légèrement augmenté<sup>1</sup>, malgré une baisse marquée, pour les deux programmes, pour la dernière année de mise en œuvre du plan, soit 2002-2003. Le Collège explique cette baisse de deux façons. Premièrement, la moyenne générale au secondaire des élèves admis (principalement en Sciences de la nature) est plus faible pour cette cohorte; de plus, la levée de l'obligation faite aux étudiants considérés à risque au moment de leur admission de suivre la session d'accueil et d'intégration s'est traduite par un impact négatif sur les taux de réussite. À la lumière des résultats obtenus, cette décision sera revue dès l'an prochain.

### **La réinscription au troisième trimestre**

Au cours de la période observée, le taux de réinscription au troisième trimestre a légèrement baissé. Comme pour les taux de réussite, le Collège procède à une analyse comparative de ses deux principaux programmes. Pour Sciences de la nature, par rapport aux deux années de référence, les taux ont augmenté, passant de 92 % à 98 %. Le Collège indique cependant qu'il cherche à améliorer son taux de persévérance dans le programme au Collège, taux qui se situe autour de 80 %. La différence entre les deux taux s'explique, selon le Collège, par l'ajout de cours à son programme et la charge de travail qui s'ensuit.

En Sciences humaines, la situation est plus préoccupante. Les taux ont diminué substantiellement par rapport aux deux années de référence. Cette diminution a amené le Collège à revoir ses mesures de recrutement, à imposer à nouveau la session d'accueil et d'intégration pour les élèves qui ont un dossier plus faible à l'entrée et à réévaluer ses standards.

### **La diplomation**

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Le Collège devra toutefois suivre de près cet indicateur compte tenu des résultats enregistrés en ce qui concerne la réinscription. Au secteur préuniversitaire, les taux traduisent une baisse importante en durée prévue. Le Collège a également procédé à

---

1. Le faible nombre d'inscrits invite toutefois à la prudence pour l'analyse des données statistiques.

une analyse de ses deux programmes et note, dans les deux cas, une baisse par rapport aux années de référence, baisse plus marquée pour Sciences humaines. Outre le fait qu'il s'agit de petits effectifs, le Collège indique que le retard dans la remise du projet de fin d'études a un impact marqué sur les taux de diplomation. Il souligne que des efforts supplémentaires seront faits à ce chapitre pour s'assurer que les élèves remettent leur projet dans les délais requis. Les taux, indique le Collège, sont inférieurs aux autres établissements privés, mais ils demeurent supérieurs à ceux du réseau public.

En ajoutant deux années à la durée prévue, l'écart avec les années de référence s'amenuise, mais il demeure négatif pour le secteur préuniversitaire. Pour l'ensemble de la population (incluant les élèves inscrits à la session d'accueil et d'intégration et les élèves ayant complété un diplôme d'études professionnelles dans un autre établissement), toujours deux ans après la durée prévue, le Collège enregistre un gain substantiel par rapport aux années de référence.

### **Appréciation des résultats obtenus**

Le Collège indique qu'il entend se préoccuper autant de l'amélioration des taux de réussite, de réinscription et de diplomation en ses murs en revoyant au besoin certains éléments de son projet éducatif qui exercent de fortes pressions sur la réussite. Ces pressions peuvent influencer sur le cheminement scolaire des élèves, notamment en allongeant la durée des études. Aussi, la Commission encourage le Collège à donner suite à ses intentions.

### **La mise en œuvre**

Le Collège a procédé à un bilan exhaustif des mesures qu'il a mises en œuvre, ce qui lui a permis d'identifier celles qu'il jugeait efficaces, et qu'il entend maintenir, ainsi que les actions qu'il entend réaliser pour améliorer son prochain plan. Parmi les aspects que le Collège entend améliorer, soulignons les mesures de recrutement en vue de s'assurer que les élèves admis aient la motivation nécessaire à poursuivre des programmes enrichis, l'obligation de s'inscrire à la session d'accueil et d'intégration pour les élèves qui ont des lacunes à combler, la révision de la séquence des cours, la révision de la charge de travail en Sciences de la nature et l'acquisition d'outils statistiques pour permettre au Collège de mieux suivre le cheminement scolaire des élèves. La Commission estime que ces additions au plan initial concourront à soutenir le Collège dans la poursuite de son projet éducatif, ainsi qu'à favoriser une plus grande réussite des élèves.

## **L'efficacité des mesures**

Le Collège a évalué chacune des mesures qu'il a mises en œuvre. Les activités de reprise de cours ou d'examens (sous forme de tutorat ou autre), les heures supplémentaires dans certains cours (mathématiques, physique), les ateliers de français (qui font office de centre d'aide), les activités d'apprentissage durant l'été (reprise en physique, report de cours), figurent au nombre de celles qu'il juge particulièrement efficaces. La révision de la séquence des cours et la relance auprès des finissants qui n'ont pas terminé leur projet de fin d'études sont également au nombre des mesures dont les résultats sont concluants.

La Commission estime que le Collège a procédé à une analyse adéquate des mesures qu'il avait mises en œuvre. Pour nombre d'entre elles, il évalue leur impact sur la réussite et apporte, le cas échéant, les ajustements qui s'avèrent nécessaires pour accroître leur efficacité. La Commission encourage le Collège à poursuivre dans cette voie.

## **Conclusion**

Conscient des exigences liées à son projet éducatif, le Collège met tout en œuvre pour soutenir et appuyer les élèves en vue de favoriser le maintien de leur motivation et leur réussite. Au cours de la période d'observation, les taux de réussite des cours au premier trimestre, les taux de réinscription et de diplomation ont oscillé tantôt à la hausse, tantôt à la baisse pour la dernière année du plan. Le profil des élèves admis, l'organisation scolaire et la décision de ne plus imposer la session d'accueil et d'intégration expliquent, entre autres facteurs, les variations que connaît le Collège.

La forte adhésion de l'ensemble des intervenants à la réalisation du plan témoigne du souci et de la préoccupation de tous à cet égard. À la lumière de l'analyse des résultats obtenus par la mise en œuvre de son plan de réussite, le Collège indique qu'il apportera certains ajustements. La Commission l'encourage à donner suite aux intentions énoncées dans ce premier bilan, notamment de s'assurer qu'il recrute des élèves dont la motivation s'accorde aux exigences du projet éducatif. Elle l'encourage également à imposer de nouveau la session d'accueil et d'intégration lorsque nécessaire et de revoir la charge de travail en Sciences de la nature.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean-Paul Beaumier, agent de recherche